# Cercle Condorcet de Paris



Les 30 ans du Cercle Condorcet de Paris

#### Le Cercle Condorcet de Paris a 30 ans

En certaines périodes de l'histoire la nécessité de prendre un temps séparé de l'action pour analyser, comprendre et formuler des propositions apparaît essentielle. Le débat collectif, ouvert, contradictoire, l'est non moins : lui seul permet de tester la pertinence des analyses et d'instruire sereinement les erreurs passées.

On observe que ces périodes de rupture et de transition poussent à la création de clubs ou de cercles réunissant des citoyens qui souhaitent s'éclairer ensemble sur l'état et le devenir de leur société, dans le but d'agir sur ces transformations, en intervenant individuellement ou collectivement<sup>1</sup>.

Certains de ces Clubs et Cercles disparaissent lorsque leurs membres participent au pouvoir. D'autres non. Certains sont dépendants d'institutions publiques ou privées, de financements liés à leur objet. D'autres non. Mais ils ont tous l'ambition de produire des façons de penser et d'agir en adéquation avec les problèmes du temps présent.

La création du Cercle Condorcet de Paris en 1987 a correspondu à l'une de ces périodes où de nombreux cercles et clubs ont éclos. Son histoire est particulière mais elle s'inscrit pleinement dans les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'un des clubs les plus connus fut le *Club Jean Moulin*, créé en 1958 par Daniel Cordier et Stéphane Hessel, dans le but de rénover la gauche au

Daniel Cordier et Stéphane Hessel, dans le but de rénover la gauche au moment où le général de Gaulle revenait au pouvoir. Plusieurs de ses membres furent fondateurs du Cercle Condorcet. Mais bien sûr la Révolution française fut la matrice originelle de ces clubs citoyens!

interrogations nées de la mise en œuvre des politiques du premier gouvernement socialiste de la Ve République, dans un monde où les forces du libéralisme et du communisme s'opposaient encore vivement, à un moment où on voyait aussi apparaître d'autres mouvements à tendances mondialistes autour des questions d'environnement ou de société, indépendants des deux principales idéologies. Le monde devenait plus complexe.

C'était un temps où penser autrement était devenu urgent. Ce temps est-il passé ?

Bernard A. Wolfer Président du Cercle Condorcet de Paris

Cet anniversaire est particulièrement dédié à Claire Richet qui nous a accompagné jusqu'à l'an dernier et qui a été notre force tranquille tout au long de ces années. Résistante, ancienne secrétaire générale du CFPJ, elle était bien plus que la Trésorière du Cercle, rôle « modeste » qu'elle affectionnait. Elle proposait toujours des raisons simples pour donner de l'élan à nos travaux et débats. Et elle encourageait à la bienveillance plutôt qu'au conflit, sans doute parce qu'elle était sensible aux inégalités et au besoin de justice.

#### Contribution à l'histoire du Cercle<sup>2</sup>

#### Le temps de la création

Le Cercle Condorcet de Paris a été officiellement créé en janvier 1987 mais la gestation de ce laboratoire d'idées a commencé en 1984-1985 après l'échec de la constitution d'un grand service public de l'éducation, une des propositions du programme commun de la gauche. Cette loi du 26 ianvier 1984, dite loi Savary. avait pour objectif de réunir l'enseignement public l'enseignement privé dans un « grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale » mettant fin aux spécificités données par la loi Debré à l'enseignement privé, principalement catholique. La loi a été contestée par les grandes manifestations de l'école libre organisées pour défendre la loi Debré. Devant l'ampleur du mouvement<sup>3</sup>, François Mitterrand annonce le 14 juillet le retrait de la loi. Le 17 juillet, Alain Savary<sup>4</sup> présente sa démission, suivi par Pierre Mauroy, premier ministre.

Avec cet échec retentissant, c'est une conception stricte de la laïcité liée à l'éducation qui est mise en cause. Cette défaite marque profondément le camp laïc et notamment la Ligue de l'Enseignement. D'autant plus qu'elle signifie la fin, pour une longue période, de tout débat sur l'enseignement privé. Dès lors, la

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les textes ont été écrits, ou rassemblés, par Michel Morineau, Bernard Wolfer, Michel Cabirol, Jean Pierre Pagé et Jean-Claude Henrard.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Entre 800 000 et plus d'un million de manifestants

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Bernard Toulemonde, un des membres fondateurs du Cercle Condorcet de Paris et conseiller d'Alain Savary, a relaté cette histoire dans un ouvrage de 1986.

Ligue de l'Enseignement amorce une remise en cause de ses analyses et actions sur la question de l'enseignement et de la laïcité. De là naît l'idée d'un Cercle de réflexion. Il faudra près de deux ans pour aboutir à la création de ce Cercle. Michel Morineau, secrétaire national culture et laïcité, consacre l'essentiel de son activité à construire le projet du Cercle qui voit le jour début 1987, alors que Jean Louis Rollot est Secrétaire Général. Composé d'une centaine de personnalités du monde de l'Education, de la Recherche et de l'Université, il s'adjoint aussi de nombreuses personnes du monde de l'économie, du social et de la haute administration<sup>5</sup>.

La question du Congrès de la Ligue, à Lille, en 1986 porte sur la laïcité et son rapporteur est Michel Morineau Sur cette période (1985-1987), la Ligue organise un colloque national sur la Laïcité (21 au 23 avril 1986), au Centre de Conférences du Panthéon et édite plusieurs ouvrages sous la plume de Guy Gauthier, Claude Nicolet et Michel Morineau<sup>6</sup>. Laïcité en mémoire rassemble notamment une vingtaine de textes de penseurs de la Laïcité, dont Condorcet, qui mettent en lumière les diverses acceptions de la notion de laïcité ainsi que ses évolutions.

Toutefois, si cet événement a joué un rôle déclencheur, il n'est pas, loin s'en faut, le seul motif de la création du Cercle.

Les débats politiques et économiques portent dans le même temps sur la question de la social-démocratie opposée au néolibéralisme défendu par Margaret Thatcher. L'année 1986 est aussi marquée par l'arrivée de la droite au gouvernement, avec Jacques Chirac premier Ministre, François Mitterrand inaugurant ainsi la première cohabitation de la Cinquième République. De nombreux politiques et intellectuels de gauche se trouvent à devoir penser sur de nouvelles bases les politiques de gauche après cet échec électoral.

6

.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La liste des membres fondateurs réunis par Claude Julien est donnée en annexe, ainsi que l'acte constitutif du Cercle.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Actes du Colloque « *Laïcité 2000* » (1987) - *Laïcité en miroir* (1985) – *Laïcité en mémoire* (1987).

C'est aussi une époque d'intenses productions de travaux à caractère encyclopédique qui visent à reconstruire une pensée scientifique à la portée du plus grand nombre. Dominique Lecourt, philosophe, en est alors l'un des promoteurs, Il sera l'un des membres fondateurs du Cercle.

Le temps est aux initiatives intellectuelles, aux projets, aux remises en cause, aux reconstructions. A quelques pas du bicentenaire de la Révolution Française, ce sont aussi ses penseurs qui sont revisités. Et parmi eux Condorcet qui représente une voie démocratique, laïque, progressiste aussi, qui a été longtemps occultée par les successeurs des Jacobins et plus tard par les marxistes et les socialistes. Il n'y a que dans le domaine de l'éducation, pour laquelle il a écrit des projets éclairants<sup>7</sup>, qu'il a gardé une certaine notoriété. Il est un homme des Lumières. l'un des premiers vrais laïcs, le promoteur d'une école républicaine. d'une démocratie de citoyens éclairés, un opposant déclaré à l'esclavage, aux entreprises coloniales, l'un des premiers à défendre l'égalité des hommes et des femmes. Dans son célèbre (aujourd'hui) ouvrage posthume<sup>8</sup>, il souhaite que les humains éduqués, libres et égaux, soient à même de délibérer sans que des experts leur dictent leurs opinions.

Les promoteurs du Cercle décident alors de nommer Condorcet le premier cercle de réflexion. Ce sera le Cercle Condorcet de Paris.

Claude Julien, alors directeur du *Monde Diplomatique*, accepte de rédiger un texte définissant les objectifs de ce cercle de réflexion. Il est signé par une centaine de personnes à l'automne 1986 qui deviendront ainsi les membres fondateurs du Cercle Condorcet de Paris dont les statuts sont déposés en janvier 1987.

Claude Julien sera le premier Président du Cercle Condorcet et Michel Morineau en sera le secrétaire Général. La Ligue de

7

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cinq mémoires sur l'instruction publique et rapport sur l'instruction publique, réédités par la Ligue de l'Enseignement en 1989.

<sup>8</sup> Esquisse d'un tableau historique des progrès humains, 1795

l'Enseignement apporte des moyens importants: trois personnes (dont Michel Morineau) sont à quasi plein temps et des moyens financiers conséquents qui permettront aussi bien d'organiser des réunions, des événements que de publier de nombreux textes et de les diffuser.

### Les premiers travaux

Les premiers travaux du Cercle, souvent produits par des groupes ad-hoc, portent sur l'Université, la laïcité, la démocratie et le libéralisme, la science, l'éthique et la démocratie<sup>9</sup>. Ces travaux s'appuient sur la pluridisciplinarité d'experts et la participation de citoyens directement concernés<sup>10</sup>. Des réunions mensuelles donnent l'opportunité de débattre des rapports des commissions et de questions d'actualités.

L'une des premières publications, portée notamment par Stéphane Hessel, Philippe Lazar, Robert Fossaert, était « Douze thèses sur l'université ». Puis vient un texte sur la laïcité conduit par Jean Baubérot et Henri Dieuzeide établissant notamment la situation des religions en Europe et leurs rapports avec l'Etat.

Les années 87-89 ont ainsi été, par une sorte de concordance des temps, des années Condorcet!

Robert et Elisabeth Badinter publient en 1988 un ouvrage de référence sur Condorcet<sup>11</sup>, qui aura beaucoup de succès. Mais plusieurs ouvrages sont déjà parus, dès 1987, sur Condorcet<sup>12</sup>, ou

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Liste non exhaustive en annexe.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Rapport moral 1987-88 du Cercle Condorcet.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Condorcet: Un intellectuel en politique (1743-1794), Robert Badinter et Élisabeth Badinter, Fayard, 1988

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Pierre Crépel et Christian Gilain (sous la dir. de), *Condorcet : mathématicien, économiste, philosophe, homme politique*, colloque international, Paris, S.I. Minerve, 1989.

Gilles-Gaston Granger, *La Mathématique sociale du marquis de Condorcet*, Paris, Hermann, 1989 (2º édition).

Catherine Kintzler, Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen, Paris, Folio-Essais, 1987.

paraîtront, dans un mouvement qui voit réévaluer son apport dans de multiples domaines, en France comme à l'étranger. L'année 1989 est ainsi, en quelque sorte, une année révolutionnaire! La commémoration est l'occasion de nombreuses manifestations et colloques. 1989 est d'ailleurs l'année de « transfert des cendres » de Condorcet au Panthéon<sup>13</sup>. Les colloques sur la révolution évoquent souvent Condorcet et Le Cercle Condorcet de Paris participe à plusieurs d'entre eux. Un colloque sur Condorcet, en 1987, officialise en quelque sorte la naissance du Cercle.

Le Cercle Condorcet constitue dans ces années 1987-1995 un véritable laboratoire d'idées, dans plusieurs domaines, comme nous l'avons déjà indiqué, plus particulièrement pour l'éducation, la laïcité et la démocratie.

En 1992, cinq centième anniversaire de la *chute de Grenade*<sup>14</sup>, le Cercle Condorcet de Paris et la Ligue organisent un colloque itinérant sur ce basculement de l'Europe, marquant un changement profond entre le sud de la Méditerranée et l'Europe. C'était une façon de garder de 1492 autre chose que la découverte de l'Amérique : avec la fin de l'Andalousie musulmane, c'est aussi la fin d'une certaine hybridation de la pensée occidentale par les savants et philosophes musulmans. Leur apport fut pourtant déterminant pour intégrer l'héritage antique et ouvrir l'âge de la Renaissance, apport trop oublié.

En 1993, le Cercle Condorcet commémore à Strasbourg le bicentenaire de la première République française.

Les questions d'identité et de diversité sont au cœur de ces travaux. Ils se poursuivront par des réflexions sur Islam et Laïcité. L'intégration des pays de l'Est dans l'Europe est aussi l'occasion

Joffre Dumazedier et Éric Donfu, *La leçon de Condorcet, une conception oubliée de l'instruction pour tous nécessaire à une République*, Paris, L'Harmattan, 1994.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Un cercueil vide, puisque mort à Bourg La Reine et enterré dans une fosse commune, son corps n'a jamais été retrouvé.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Qui mit fin à huit siècles de présence musulmane en Espagne.

de réflexions approfondies et de publications sur l'Europe Centrale et Orientale. Un Cercle Condorcet a même été créé et soutenu à Budapest.

#### Un lieu de rencontre et de débats

Le Cercle Condorcet est à la fois un lieu de rencontre et de débats, mais aussi un catalyseur du travail de pensée : action dans la pensée, pensée de l'action, le cercle Condorcet de Paris tente d'articuler cette dialectique.

Ainsi un débat sur les Universaux, vieux débat des intellectuels du Moyen Âge, notamment avec Jean Chesneaux, a montré la pertinence d'interroger les valeurs ayant un caractère supposé universel dans le monde moderne, selon les cultures et les sociétés. Il s'agit moins en effet d'imposer ces Universaux, mais de s'entendre sur ce qu'ils représentent pour chacune de nos sociétés modernes. Le Cercle a débattu de nombreuses fois de questions ayant trait aux valeurs ou aux questions scientifiques et techniques, abordées sur un spectre large de cultures et de sociétés. La culture elle-même15 a été objet de nos réflexions, mais peut-être insuffisamment. Bioéthique, espaces publics et espaces privés, médias, agriculture, développement du tiers monde, environnement, justice, droit et liberté, exclusion, autant de sujets, et bien d'autres, que nous avons traités en cherchant non seulement à comprendre les situations mais aussi à proposer des voies de solutions aux problèmes rencontrés dans nos sociétés démocratiques.

Dans cette période, les travaux et les publications du Cercle, à diffusion certes limitée, ont été repris, non seulement par la Ligue de l'Enseignement<sup>16</sup>, mais parfois aussi dans la presse ou dans des pratiques politiques. Ce fut le cas en particulier du travail sur *Islam et Laïcité*. On pourra citer aussi le principe du prélèvement à

10

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> La culture et l'argent élaboré par Pierre Marty avec la collaboration de Jean Chesneaux, 1990.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> De nombreux articles ont été écrits par des membres du Cercle pour les *Idées en mouvements, journal de la Ligue.* 

la source de l'impôt sur le revenu (proposé dès le début des années 90, par l'un de nos membres, Jean Deflassieux, ancien président du Crédit Lyonnais).

Nous avons également, à plusieurs reprises, débattu sur le conflit Israël-Palestine. L'une de nos séances les plus mémorables a réuni Leïla Shahid et Elie Barnavi, offrant un moment particulièrement émouvant et intense d'espoirs dans la reconnaissance mutuelle, déçus depuis lors (2001).

De nombreux travaux, colloques et séances ont été consacrés aux questions économiques et sociales, parfois en coopération avec plusieurs des Cercles Condorcet (journée d'études sur l'avenir du travail en janvier 1995 etc.) et d'autres clubs de pensée (Convictions, Interclubs, Espace Marx, etc.). Cette pratique, courante dans les années 1995-2005, qui a donné lieu à un moment de production intense avec la création de l'Interclubs (voir plus loin) a malheureusement décru depuis, les « Think Tanks » devenant plus des clubs de partis ou des institutions financées par des fonds privés.

Participant à la « fabrique » du citoyen, le Cercle Condorcet a également publié plusieurs textes à l'occasion d'élections importantes : présidentielles, législatives, européennes, destinés aux futurs gouvernants autant qu'à leurs électeurs.

Il faut bien convenir que les laboratoires d'idées indépendants tels que le Cercle Condorcet sont devenus plus rares, emportés par des tourmentes mais aussi par la difficulté de se maintenir dans le temps. Que le Cercle Condorcet puisse aborder ces trente ans avec des projets est déjà une bonne nouvelle. Plus que jamais, ce lieu, rare, de débats ouverts, de confrontations d'idées, de productions autonomes des partis et des contingences des temps médiatiques ou électoraux, est essentiel. Les temps difficiles que nous traversons rendent son existence d'autant plus précieuse et son ouverture encore plus nécessaire.

Il faut ajouter que si le Cercle Condorcet de Paris a été le premier créé, de nombreux autres le furent, en province, en région

parisienne et même à l'étranger (Budapest et Dakar qui ont disparu depuis lors, Namur et Liège en Belgique), la plupart du temps à l'initiative de membres de la Ligue, et soutenu par les Fédérations des Oeuvres Laïques (FOL), et ce dès le début des années 90. Ils participèrent à plusieurs événements collectifs, notamment sur l'Europe. Très tôt, la Ligue a organisé la coordination de ces Cercles par une Conférence des Présidents et un Comité de liaison.

#### L'Interclubs

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril 2002, ont été vécus par beaucoup comme un coup de tonnerre mais aussi comme une injustice : Lionel Jospin était perçu comme compétent et honnête d'une part et la Gauche Unie au pouvoir (la Gauche Plurielle) présentait un bon bilan (un chômage en forte baisse sur la période 1997-2002 et une croissance de l'économie soutenue malgré un essoufflement à la fin de 2001).

Jean Offredo, alors président du Cercle Condorcet de Paris, a approché plusieurs autres cercles de réflexion pour analyser la situation et déterminer si des évolutions profondes et mal évaluées ne pouvaient pas aussi expliquer ce résultat.

Des travaux communs avec plusieurs organisations (*Convictions*: Jean-Baptiste de Foucauld, Anne Dux et Bettina Laville; *Réunir*: Bernard Kouchner; *Gauche Moderne*: Jean-Marie Bockel et Jean-Claude Prager; *Actes et Paroles*: Maurice Benassayag et André Gauron; *Vouloir la République*: Cyril Benoit et Benoit Chervalier; *ReFormes*: Daniel le Scornet; *Témoin*: Jean-Pierre Mignard) indépendantes des partis politiques ont été planifiés. Certains de ces clubs avaient déjà travaillé ensemble dans les années précédentes en tenant un colloque sur le capitalisme en 2001.

Il s'est agi de réfléchir en dehors des chapelles pour approfondir les analyses de la *Gauche* en revenant à ses fondements sans chercher à masquer les dissensus mais en pratiquant une éthique de la discussion.

Le souhait de départ de ces clubs était de mettre fin au décalage qui s'était créé entre une société qui évoluait vite mais pas de façon homogène et la politique qui maîtrisait de moins en moins les évènements et dont les citoyens se détachaient.

L'Interclubs a réfléchi, plus particulièrement, sur trois sujets principaux :

- Quel projet pour l'Europe face à la nouvelle donne internationale?
- Le devenir du capitalisme : de la croissance incertaine au développement durable
- Quelle anthropologie et quelle vision de l'Homme pour le socialisme ?

Ces travaux, d'une durée de trois ans, ont été discutés lors de deux colloques en septembre 2004 (avec des débats forts sur l'Europe à la veille du vote sur le projet de Traité Constitutionnel) et en novembre 2005 (au tout début du soulèvement des banlieues), avec la participation de nombreuses personnalités.

Grâce à un travail très important de Jean-Pierre Pagé, les actes de ces deux colloques ont été réunis dans une publication commune au Cercle Condorcet et à Convictions, intitulée : Renouveler la gauche, repenser les fondements .

# Espaces publics et espaces privés

Entre 2005 et 2007, le Cercle Condorcet s'est intéressé, sous la conduite de Jean-Pierre Pagé et avec notamment la participation de Robert Bistolfi, François Barré, Françoise Le Berre, Jean-Loup Motchane et de Jean Chesneaux, à un important problème de société. Il s'agit de la cohabitation dans les villes des espaces

privés et publics et des conséquences qui en résultent pour la vie de nos concitoyens : selon les termes employés par Robert Bistolfi, l'« Espace public » tendant à jouer le rôle d'« entre deux » entre l'Espace de la Puissance Publique qui exprime la volonté collective et l'« Espace privé », domaine de l'individu. A partir de là, c'est tout le problème du rôle et des transformations de nos villes qui est posé et auquel le groupe de travail s'est attaqué.

#### Le Cercle Condorcet et l'Europe,

L'Europe a toujours été au cœur des préoccupations du Cercle Condorcet de Paris.

Dès 1991, quatre ans après sa fondation, un séminaire coorganisé avec le Monde Diplomatique et l'Evènement Européen, traitait d'*Une certaine idée de l'Europe*.

Dans la foulée, au cours d'une période s'étalant de 1992 à 1995, le Cercle Condorcet de Paris réalisait un travail de fond, prolongeant cette réflexion, mais la centrant sur l'Europe centrale et orientale. Le cahier intitulé « L'avenir de l'Europe centrale et orientale », contient un document rédigé par le Cercle Condorcet de Budapest. La lecture de celui-ci est très riche d'enseignements, à bien des égards prémonitoires, à la fois, concernant les spécificités des pays de la région considérée et le caractère inapproprié de la méthode qui leur a été imposée par l'Occident en vue de le rejoindre. A posteriori, toutes les difficultés que rencontre aujourd'hui leur intégration dans l'Union européenne et qui étaient en germe sont évoquées<sup>17</sup>.

De 1995 à 1998, une commission intitulée « Quelle Europe demain ? » se penchait sur les questions de citoyenneté européenne, sur les possibles réformes institutionnelles, sur les services publics, etc. Dans ces moments de mise en œuvre du

\_

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Ceci transparaît nettement, en effet, dans l'introduction de Guy Raffi, ainsi que dans un texte de Bernard Wolfer sur la « transition pour les pays de l'Europe centrale et orientale » et, surtout, dans le « post-scriptum » que celui-ci a écrit dix-huit mois plus tard.

traité de Maastricht, nous annoncions alors que « l'Europe continuerait si elle était capable de définir un nouveau projet. Elle a trop longtemps été porteuse de progrès pour représenter aujourd'hui la régression. ». Nous estimions possible de défendre une Europe sociale dans un monde ouvert, de créer une monnaie unique et d'harmoniser les fiscalités, les normes sociales, vers le haut.

En 1996, nous participions au Carrefour du Mans à un colloque « *l'Europe, pour ou contre nous* », où se posait la question d'une fédération européenne.

Après plusieurs manifestations des Cercles Condorcet, notamment à Mâcon, les Cercles de Montpellier (Dominique Rousseau) et de Paris (Bernard Wolfer) publient un numéro spécial des *Idées en Mouvement* consacré à l'Europe, tiré à 70 000 exemplaires<sup>18</sup>.

Le 17 mai 1999, nous invitions Jean-Marc Ferry à traiter de la question de la souveraineté au regard d'une union politique européenne, question toujours d'actualité.

Le Cercle Condorcet de Paris a continué à suivre de très près l'actualité concernant l'Europe, affichant celle-ci de nombreuses fois à l'affiche de ses conférences « plénières » avec Stéphane Hessel, Philippe Herzog, Pervenche Bérès, etc. C'est ainsi que le référendum sur l'Europe de 2005 a fait l'objet d'un débat sur le sujet, en 2005, avec Stéphane Hessel arbitrant les positions opposées de Jean Pierre Pagé et Michel Cabirol sur le référendum.

Bernard Wolfer, Jean-Marc Ferry, Maria De Lourdes Pintasilgo.

15

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Dominique Rousseau, Bernard Wolfer, (éditeurs) (1998) - Une Europe des hommes dans le monde, Cahier Spécial des Cercles Condorcet, aoûtseptembre 1998, 64 p., Articles d'Anne-Cécile Robert, Edgar Morin, Bruno Depresle, Michel Henry Fabre, Henri Mendras, Dominique Rousseau,

Déjà en mai 2000, avec Espace-Marx, le Cercle Condorcet avait organisé un colloque au Sénat sur « Histoire et sens de la construction européenne », lequel a été l'objet d'une publication commune.

Mais c'est lors des travaux « Interclubs », sous l'intitulé « Renouveler la Gauche, repenser les fondements », associant neuf cercles de pensée de la Gauche et codirigé par le Cercle Condorcet de Paris et le club « Convictions » que l'on retrouve, en 2004 et 2005, le prolongement le plus important de ces réflexions dans un document intitulé « L'Europe aujourd'hui, quelle identité, quel projet ? ». On y retrouve l'un des grands thèmes concernant l'avenir de l'Europe - « L'Europe en panne de projet mobilisateur » - et des développements ayant trait aux « contours de l'Europe » et, plus précisément, posant, de façon cruciale, la question de sa vocation à s'élargir.

Il convient, encore, de citer la très intéressante contribution de Dominique Rousseau devant les membres du Cercle proposant une approche d'avenir pour la construction européenne centrée sur une « Constitution » (novembre 2012).

Au premier semestre de 2016, était mise en place une commission relative au sujet de l'avenir de l'Europe aujourd'hui. Après avoir esquissé des « scénarios » pour une refondation de l'Europe, celle-ci a vu son premier travail troublé par le « coup de tonnerre » du BREXIT et réfléchit actuellement à la manière selon laquelle l'Europe, attaquée et ébranlée de tous côtés, pourrait trouver une nouvelle justification et un nouveau projet pour rebondir.

L'Europe est devenue un sujet constant de nos réflexions et de nos travaux aux cours desquels nous avons toujours mis en évidence les contradictions, les impasses, les espoirs déçus pour mieux évaluer les possibles et le souhaitable.

# Débats et questions : continuer le débat.

Né en réaction à l'échec de créer un "grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale », du débat sur l'opposition entre la social-démocratie et le néolibéralisme et du questionnement sur la science et la démocratie, le Cercle Condorcet de Paris a très vite élargi ses domaines de réflexion. Constitué de personnes de disciplines et professions diverses autour de thèmes traditionnels (école, laïcité, démocratie) le Cercle a investi de nombreux thèmes (entreprise, culture, médias, agriculture, organisation sociale du temps et avenir du travail etc.), aux échelons européens (religion et laïcité, avenir de l'Europe de l'est et centrale) et planétaire (Relations avec l'Afrique subsaharienne francophone, conférence de Rio sur l'environnement et le développement etc.). Certains débats étaient précurseurs de problèmes criants actuels : « rationalité économique et cohésion sociale » (1990), « national populisme » (1994), « environnement et développement » (1994) « Penser autrement une France une et diverse » (1998), la commémoration du centième anniversaire de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat (2005), Islam et Laïcité, notamment. Sur ce dernier point, le Cercle Condorcet a participé grandement à la réflexion de la Lique de l'Enseignement. 19

Des évènements majeurs sont survenus ces 30 dernières années : effondrement de l'empire soviétique après son échec en Afghanistan ; attentats du 11 septembre 2001 par des membres d'Al Qaïda ; crise financière mondiale de 2007-08 ; échec des mouvements du printemps arabe contestant les régimes autoritaires (sauf en Tunisie). Parallèlement et progressivement, la Chine est devenue une puissance mondiale conquérante de marchés. Les changements climatiques, les atteintes à la biodiversité et à l'environnement se sont aggravés de façon alarmante. Nous assistons à une globalisation des problèmes qui rend notre monde plus complexe, instable et dangereux. En témoignent les guerres civiles et religieuses au Moyen Orient, les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> On trouvera dans le livre de Jean-Paul Martin, *La Ligue de l'enseignement, une histoire politique (1866-2016)* des précisions utiles, notamment sur la période 1987-1992, dans les pages 409 à 415.

migrants fuyant ces territoires, les attentats djihadistes. L'accroissement des richesses est accompagné de l'accroissement du chômage, du travail précaire, des inégalités sociales.

Les plénières organisées par le Cercle, les travaux de ses groupes, ont constamment cherché à rendre au mieux compte de ces changements. Pour comprendre et aider à mieux agir, en sortant des sentiers battus, des idées convenues.

Nous avons pu inviter de nombreux spécialistes des questions économiques, sociales ou philosophiques, mais aussi des acteurs politiques ou publics. Sur l'identité (Patrick Weil) comme sur l'immigration (Catherine Withold de Wenden), sur l'économie (Michel Aglietta, Henri Sterdinyak, Dominique Plihon, etc.), sur les questions climatiques (Martin Lees, Ignacy Sachs), sur les élections, en France ou dans le monde (Roland Cavrol, Stéphane Rozes, Susan George, mais aussi Marcel Gauchet, etc.), sur la justice (Robert Badinter, Henri Nallet, Pierre Joxe, etc.), le développement (Ignacy Sachs, Marcel Mazoyer), la démocratie (Pierre Mauroy, Jean Louis Bianco, et d'autres), sur la sécurité (Mireille Delmas-Marty), les questions de genre (Françoise Héritier), sur les pays de l'Est et la Russie (Andrei Gratchev. Bernard Guetta, Jacques Rupnik, Georges Mink, etc.), sur l'Islam. les pays arabes et leurs printemps (Alain Gresh, Elias Sambar, Ghaleb Bencheikh, Kamel Jendoubi, Olivier Roy, Gilles Kepel etc.). Sur le futur du travail (Patrick Viveret, Dominique Meda), sur la laïcité (Jean Baubérot, Jean-Michel Ducomte, etc.), Ou encore sur la Chine (François Jullien) ou l'utopie (Michèle Riot-Sarcey) ou la solidarité (Marie-Claude Blais). Les questions éthiques, nous les avons déjà évoquées: Ce fut récemment avec Jean Claude Ameisen et Didier Sicard.

Enfin des membres du cercle ont animé plusieurs de ces plénières : Jean Chesneaux, Stéphane Hessel, René Iffly, Michel Cabirol, Louis Gallois, Claude Alphandéry, Robert Bistolfi, Jean-Pierre Pagé, Bernard Wolfer, etc.

Ce n'est là qu'un aperçu des thèmes traités et des personnes invitées : plus de cent quarante plénières ont eu lieu depuis 2000.

L'ampleur des sujets traités témoigne de notre souci d'être au cœur des guestions du monde.

Ce monde nous conduit à nous interroger sur le modèle dominant du néo-libéralisme, la société de surconsommation qu'il induit, la survalorisation de l'individualisme aux dépens des valeurs de coopération. La confusion s'installe sur les identités nationales, privilégiant l'égoïsme et le chacun pour soi. La solidarité, fondement républicain, en devient suspecte. Que dire de l'Europe ? Elle deviendrait dangereuse. Des droits humains universels ? Ils sont inutiles, le marché y pourvoit. Du respect de la nature et de la Terre ? Exagéré!

Aujourd'hui plus que jamais, le Cercle Condorcet peut contribuer à relever les nombreux défis soulevés par cette globalisation et aider à construire un projet de société plus juste, plus sûr, mieux partagé, plus démocratique et plus innovant, ouvert sur le monde en facilitant le développement tout en respectant l'environnement.

#### Annexe 1

#### Acte Constitutif du Cercle Condorcet de Paris

Les sociétés contemporaines donnent l'impression d'être prises au dépourvu par le choc de phénomènes dont aucun, pourtant, n'était inattendu : l'avancée des sciences et des techniques, qui bouleverse le rapport au savoir, les modes de production, l'emploi, les comportements des personnes, en même temps qu'elle renforce les moyens dont dispose tout pouvoir,

- l'émergence de nouvelles formes d'individualisme, exaltées au détriment d'une difficile mais indispensable solidarité sans laquelle la société, sous son vernis de civilisation, reviendrait à la seule loi de la jungle,
- l'influence grandissante que peuvent avoir sur le destin de chaque nation les conflits ou mutations qui se produisent en de lointaines régions du monde, alors que, dans chaque pays, l'information se concentre sur les problèmes internes et découvre trop tardivement les crises externes, en général lorsqu'elles ont atteint un tel degré de gravité qu'elles ne peuvent plus guère être maîtrisées,
- le culte d'un prétendu « réalisme » qui, dans la vie nationale et internationale, tend à privilégier la défense d'intérêts matériels en faisant fi du droit, des valeurs culturelles, de toute préoccupation éthique.

L'accélération et la simultanéité de ces changements profonds ont naturellement ébranlé bien des certitudes. A la faveur de ce désarroi, se manifestent, en France et dans le monde entier, des courants de pensée qui récusent les ambitions de la démocratie, limitent les libertés fondamentales au profit de la seule liberté d'entreprise, refusent toute aspiration à l'égalité, entretiennent le chauvinisme national et exacerbent les préjugés raciaux. Telles sont les recettes habituelles d'un ordre stérile, sans autre finalité que son propre maintien. Et cet ordre serait amené à se montrer d'autant plus impitoyable que la société à « deux vitesses », qui se met en place sous nos yeux, crée une vaste catégorie de sous-

citoyens dont les frustrations peuvent susciter d'imprévisibles réactions.

C'est la démocratie qui est ainsi remise en guestion. Bien entendu, ses plus évidentes procédures seraient sauvegardées, mais vidées de leur substance, réduites à un simple rituel. Les libertés politiques sont peu à peu sacrifiées sur l'autel du libéralisme économique concentration des movens de production. colonisation de l'information par de grands groupes privés. dépérissement de la République progressivement asservie aux intérêts des plus puissants. Ainsi, la recherche permanente d'une rationalisation des movens de s'accompagne-elle d'un retour de l'irrationnel dans les domaines du politique et du social.

Alors que tant d'habitudes de pensée sont ainsi remises en question, un pragmatisme au jour le jour comme une simple réflexion individuelle ne sauraient suggérer des réponses originales, des choix rationnels, des solutions adaptées à tant de défis étroitement imbriqués les uns aux autres.

Comme il ne saurait être question de se résigner, la seule démarche fructueuse consiste à rassembler, dans le respect d'expériences et d'opinions diverses, tous ceux qui perçoivent la nécessité de porter un regard libre sur ce monde changeant et d'engager une réflexion commune sur ses évolutions probables, souhaitables, possibles.

Tel est l'objet du Cercle Condorcet, dont les premiers membres ont été sollicités par la Ligue de l'Enseignement en raison de leur compétence et de leur autorité morale.

En choisissant le nom du plus illustre ancêtre de la laïcité, le Cercle Condorcet entend affirmer qu'il s'inspire de l'esprit de l'Encyclopédie et de la Révolution de 1789 pour mener, dans un souci de dialogue et d'ouverture, une recherche approfondie permettant de mieux comprendre notre monde pour infléchir l'avenir qui est en train de se faire.

Le Cercle Condorcet n'a rien d'un groupe fermé sur lui-même. Ses membres-fondateurs, dont la liste est citée ci-dessous, coopteront tous ceux qui pourront participer à l'effort engagé. Les analyses qu'il produira, en petits groupes de travail ou en grandes réunions publiques, déboucheront sur des publications et des manifestations sur l'ensemble du Territoire, en liaison avec les cercles locaux en création dans tous les départements.

Paris, janvier 1987.

# Extraits de la plaquette constituant le Cercle Condorcet de Paris

« Les membres du Cercle Condorcet (...) se refusent à subir passivement les mutations amples, parfois brutales, qui ébranlent la société. .../... L'objectif du Cercle Condorcet n'est pas de constituer un corps de doctrine ou d'élaborer un programme, mais de confronter les points de vue pour secouer les torpeurs, chasser la résignation, laisser renaître l'espoir. .../... Des citoyens s'assemblent spontanément et rappellent qu'ils ont leur mot à dire. Ils brisent un trompeur consensus. Telle est la force de cette vieille chose : la démocratie. »

Claude Julien, premier président du Cercle Condorcet, janvier 1987

« Il faut rendre la raison populaire, car la raison, fécondée par la connaissance, est le ferment de la démocratie et la pierre angulaire d'une république soucieuse de la justice sociale et du progrès de l'esprit humain. Y-a-t-il plus grande urgence que celle-là?... Le 21ème siècle est à notre porte. Il a besoin que l'on s'inquiète plus que jamais de l'émancipation intellectuelle et sociale et que l'on renforce l'indépendance des esprits. En rassemblant les intelligences de notre époque, le Cercle Condorcet naît, chargé de tous ces espoirs. »

Jean Louis Rollot, Secrétaire Général de la Ligue de l'Enseignement, janvier 1987

#### Annexe 2

#### Les membres fondateurs

Ils ont constitué, à l'appel de Claude Julien, les premières forces du Cercle Condorcet de Paris, étant tout à la fois des références dans leurs domaines professionnels et dans la vie sociale et politique. Bien d'autres personnes sont venues s'ajouter à ces membres fondateurs, pour constituer des groupes de travail ou pour participer aux plénières de débats, et sont devenus membres.

Nous ne pouvons tous les citer. Rappelons tout de même qu'après Claude Julien, devenu président de la ligue de l'Enseignement, Roger Lesgards (aussi élu Président de la Ligue de l'Enseignement), Guy Raffi, Jean Offredo, Michel Cabirol et Jean Pierre Pagé ont présidé le Cercle Condorcet de Paris. Il est nécessaire de rappeler encore une fois le rôle essentiel joué par Michel Morineau dans la création de ce Cercle (et des autres) et son rôle éminent en qualité de Secrétaire Général pendant plus de treize ans.

Marc ABADIE Secrétaire général de mairie
Claude ALPHANDERY Président de la SEFIMEG

Louis ASTRE Syndicaliste
Claude AUFORT Ingénieur

Claude AZZA Maître de conférence à l'Université de Paris III

Robert BALLION Directeur du laboratoire d'économétrie Ecole Polytechnique

Jean BAUBEROT Directeur de la section des sciences religieuses à l'EPHE

Gilles CAPELLE Réalisateur de films

Gilles CARASSO Membre du Conseil économique et social

CASAMAYOR (+ 1988) Magistrat
Bernard CASSEN Journaliste

Jean-Pierre CHANGEUX Professeur au Collège de France
M-José CHOMBART de LAUWE Directeur de recherche au CNRS

François COURSIN Secrétaire général adjoint de la Lique de l'enseignement

Guy COQ Membre du comité de rédaction de la revue Esprit

Bernard DECOMPS Physicien - Université Paris-Nord

Jean DEFLASSIEUX Administrateur de banque

Lucie DEGAIL Ingénieur de recherche INSERM

André DELACOUR Conseiller maître à la Cour des comptes

Pierre DELFAUD Directeur de l'UER de sciences économiques

Université de Bordeaux I - Président de la Ligue de l'enseignement

Michel DELON Maître de conférences à l'Université d'Orléans

Didier DENIS Philosophe

Rolland DESNE Professeur à l'Université de Reims

Jean DEYGOUT Administrateur de sociétés

Henri DIEUZEIDE Président du conseil d'orientation du CLEMI

Jean DUVIGNAUD Professeur à l'Université de Paris VII

Gilbert ESTEVE Magistrat, chargé de miss. auprès du Médiateur de la République

Claire ETCHERELLI Écrivain

Bernard FERNANEZ Chercheur au CEA

Robert FOSSAERT Économiste et sociologue

Anne-Marie FRANCHI Vice-présidente de la Lique de l'enseignement

Jean-Michel FUSTER Médecin rhumatologue

Louis GALLOIS Fonctionnaire

Jean GALLOT Recteur d'académie et Professeur des Universités

Nicole GARCIA Comédienne

Guy GAUTHIER Chargé d'études à la Ligue de l'enseignement

Nicole GAUTHIER Journaliste
Laurence GAVARINI Sociologue
Ettore GELPI Chercheur

Michel GERVAIS Inspecteur général de l'Agriculture
Henri GIORDAN Directeur de recherche au CNRS
René GIRAULT Professeur a l'Université de Paris I
François GROS Professeur au Collège de France

Claude HAGEGE Directeur d'études à l'EPHE

Jean-Claude HENRARD Professeur de médecine à l'Université de Paris V

Stéphane HESSEL Ambassadeur de France

François JACOB Professeur de biochimie cellulaire au Collège de

France et à l'Institut Pasteur

Albert JACQUARD Directeur du département in l'INED

Yves JOUFFA Avocat - Président de la Ligue des droits de l'homme

Alain JOXE Maître de conférence à l'EHESS

Claude JULIEN Directeur du Monde Diplomatique

Jean-Pierre KAHANE Mathématicien ~ Université Paris-Sud

Marcel-Francis KAHN Professeur de médecine à l'Université de Paris VII

Catherine KINTZLER Professeur de philosophie
Philippe LAMIRAND Directeur de recherche

Bernard LANGLOIS Journaliste

Roger LESGARDS Administrateur civil

Pierre-Louis MARGER Ingénieur

Richard MARENSTRAS Professeur à l'Université de Paris VII
Elise MARIENSTRAS Professeur à l'Université de Paris VII

Jean MARTIN Avocat
Jean-Paul MARTIN Historien

Maurice MAUVIEL Membre du labor, de psych, appliquée - Université Paris V

Jacques MAZEL Conseiller d'Etat

Alain MEYER Maître de conférences à l'Université de Paris X

Yvon MINVIELLE Sociologue

Edgar MORIN Directeur de recherche nu CNRS

Michel MORINEAU Secrétaire national de la Lique de l'enseignement

Maurice MOURIER Professeur à l'Université de Paris X

Pascaline MOURIER-

CASIJE Maître de conférences à l'Université de Paris III

Aldo NAOURI Médecin pédiatre

Claude NEUSCHWANDER Président du groupe TEN

Claude NICOLET Professeur à l'Université de Paris I

Pierre PAPON Professeur à l'Ecole de physique et chimie de Paris

Michel PATY Directeur de recherche au CNRS

Jean-Claude PECKER Astrophysicien - Professeur au Collège de France

Gilles PERRAULT Ecrivain

Philippe PILARD Auteur-réalisateur de films

Alain PROCHIAN'IZ Directeur de recherche au CNRS

Nicole QUESTIAUX Conseiller d'Etat

Guy RAFFI Président de la Fondation pour la recherche

Madeleine REBERIOUX Professeur à l'Université de Paris VIII

Serge REGOURD Professeur à l'Université des sciences soc. de Toulouse

Jean-Paul RENARD Directeur de recherche à l'INRA François REINGOLD Président de société financière

Jean-Louis ROLLOT Secrétaire général de la Lique de l'enseignement

Antoine SANGUINETI'I Amiral

Evry SCHA'IZMAN Directeur de recherche au CNRS
Claude SERVOLIN Inspecteur général de l'Agriculture

Lucien SEVE Directeur de l'Institut de recherches marxistes

Marc TARASKOFF Peintre et illustrateur

Jacques TESTART Directeur de recherche INSERM

René TEULADE Enseignant
Michel TUBIANA Avocat
Guy VALLUE Professeur
Edmond VANDERMEERSCH Publiciste

Jean-Pierre VERNANT Professeur au Collège de France
Pierre VIDAL-NAQUET Directeur d'études à l'EHESS

Patrick VIVERET Philosophe

Michel VOVELLE Professeur à l'Université de Paris I
Patrick WEIL Chercheur en sciences politiques

Jacques ZAZZO Avocat à la Cour de Paris

Parmi les membres « non fondateurs « qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur travail au Cercle, à des titres divers, il est juste de mentionner Jean Chesneaux, Jean Boussinesq, Claire Richet, Maurice Bertrand, Françoise Le Berre, Monique Chemillier-Gendreau, Jean Lachaux, Jean-Paul Jean, Jean-Loup Motchane, etc. Mais bien entendu, nous en oublions... Qu'ils ne nous en tiennent pas riqueur!

#### Annexe 3

#### Condorcet dans le texte

Ces quelques citations témoignent de l'intérêt que portait Condorcet aux questions sociales et politiques, souvent bien en avance sur son temps, même quand celui-ci était révolutionnaire. Elles gardent une grande force de conviction.

#### Sur l'admission des femmes aux droits de cité

« Les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales, et de raisonner sur ces idées ; ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes ; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quelque soit sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès-lors abjuré les siens. »

Sur l'admission des femmes aux droits de cité (1790)

# Sur l'esclavage

« Quoique je ne sois pas de la même couleur que vous, je vous ai toujours regardé comme mes frères. La nature vous a formés pour avoir le même esprit, la même raison, les mêmes vertus que les Blancs. Je ne parle ici que de ceux d'Europe, car pour les Blancs des Colonies, je ne vous fais pas l'injure de les comparer avec vous, je sais combien de fois votre fidélité, votre probité, votre courage ont fait rougir vos maîtres. Si on allait chercher un homme dans les Isles de l'Amérique, ce ne serait point parmi les gens de chair blanche qu'on le trouverait.

Cette injustice n'a été pour moi qu'une raison de plus pour prendre, dans un pays libre, la défense de la liberté des hommes. Je sais que vous ne connaîtrez jamais cet Ouvrage, et que la douceur d'être béni par vous me sera toujours refusée. Mais j'aurai satisfait mon cœur déchiré par le spectacle de vos maux, soulevé par l'insolence absurde des sophismes de vos tyrans. Je n'emploierai point l'éloquence, mais la raison, je parlerai, non des intérêts du commerce, mais des lois de la justice.

Vos tyrans me reprocheront de ne dire que des choses communes, et de n'avoir que des idées chimériques ; en effet, rien n'est plus commun que les maximes de l'humanité et de la justice ; rien n'est plus chimérique que de proposer aux hommes d'y conformer leur conduite. »

Epître dédicatoire aux Réflexions sur l'esclavage des Nègres (1781)

# Sur l'instruction publique

Messieurs,

Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs ; Assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature, et par là, établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi . Tel doit être le premier but d'une instruction nationale ; et, sous ce point de vue, elle est pour la puissance publique un devoir de justice. Diriger l'enseignement de manière que la perfection des arts augmente les jouissances de la généralité des citoyens et l'aisance de ceux qui les cultivent; gu'un plus grand nombre d'hommes deviennent capables de bien remplir les fonctions nécessaires à la société, et que les progrès toujours croissants des lumières ouvrent une source inépuisable de secours dans nos besoins, de remèdes dans nos maux, de moyens de bonheur individuel et de prospérité commune ; cultiver enfin, dans chaque génération, les facultés physiques, intellectuelles et morales, et, par là, contribuer perfectionnement général et graduel de l'espèce humaine, dernier

but vers lequel toute institution sociale doit être dirigée : tel doit être l'objet de l'instruction ; et c'est pour la puissance publique un devoir imposé par l'intérêt commun de la société, par celui de l'humanité entière.

..../....

Ainsi, l'instruction doit être universelle, c'est à dire s'étendre à tous les citoyens. Elle doit être répartie avec toute l'égalité que permettent les limites nécessaires de la dépense, la distribution des hommes sur le territoire, et le temps, plus ou moins long, que les enfants peuvent y consacrer. Elle doit, dans ses divers degrés, embrasser le système tout entier des connaissances humaines, et assurer aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles.

Enfin, aucun pouvoir public ne doit avoir l'autorité ni même le crédit, d'empêcher le développement des vérités nouvelles, l'enseignement des théories contraires à sa politique particulière ou à ses intérêts momentanés. Tels ont été les principes qui nous ont guidés dans notre travail.

Extraits du rapport et projet de décret sur l'instruction publique (avril 1792)

# Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain, Condorcet, 1794-1795 Extraits de la conclusion

Nos espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine, peuvent se réduire à ces trois points importants : la destruction de l'inégalité entre les nations ; les progrès de l'égalité dans un même peuple ; enfin, le perfectionnement réel de l'homme. Toutes les nations doivent-elles se rapprocher un jour de l'état de civilisation où sont parvenus les peuples les plus éclairés, les plus libres, les plus affranchis de préjugés, tels que les François et les Anglo-Américains ? Cette distance immense qui sépare ces peuples de la servitude des nations soumises à des rois. de la barbarie des

peuplades africaines, de l'ignorance des sauvages, doit-elle peu à peu s'évanouir ?

.../...

Il existe (...) une cause nécessaire d'inégalité, de dépendance et même de misère, qui menace sans cesse la classe la plus nombreuse et la plus active de nos sociétés.

Nous montrerons qu'on peut la détruire en grande partie, en opposant le hasard à lui-même; en assurant à celui qui atteint la vieillesse, un secours produit par ses épargnes, mais augmenté de celles des individus qui, en faisant le même sacrifice, meurent avant le moment d'avoir besoin d'en recueillir le fruit; en procurant, par l'effet d'une compensation semblable aux femmes, aux enfants, pour le moment où ils perdent leur époux ou leur père, une ressource égale et acquise au même prix, soit pour les familles qu'afflige une mort prématurée, soit pour celles qui conservent leur chef plus longtemps; enfin, en préparant aux enfants qui atteignent l'âge de travailler pour eux-mêmes, de fonder une famille nouvelle, l'avantage d'un capital nécessaire au développement de leur industrie, et s'accroissant aux dépens de ceux qu'une mort trop prompte empêche d'arriver à ce terme.

.../...

Dès-lors, les habitants d'un même pays, n'étant plus distingués entre eux par l'usage d'une langue plus grossière ou plus raffinée, pouvant également se gouverner par leurs propres lumières, n'étant plus bornés à la connaissance machinale des procédés d'un art et de la routine d'une profession, ne dépendant plus, ni pour les moindres affaires, ni pour se procurer la moindre instruction, d'hommes habiles qui les gouvernent par un ascendant nécessaire, il doit en résulter une égalité réelle, puisque la différence des lumières ou des talents ne peut plus élever une barrière entre des hommes à qui leurs sentiments, leurs idées, leur langage permet de s'entendre, dont les uns peuvent avoir le désir d'être instruits par les autres, mais n'ont pas besoin d'être conduits par eux; dont les uns peuvent vouloir confier aux plus éclairés le soin de les gouverner,

mais non être forcés de le leur abandonner avec une aveugle confiance.

.../...

Les avantages réels qui doivent résulter des progrès dont on vient de montrer une espérance presque certaine, ne peuvent avoir de terme que celui du perfectionnement même de l'espèce humaine, puisque, à mesure que divers genres d'égalité l'établiront pour des moyens plus vastes de pourvoir à nos besoins, pour une instruction plus étendue, pour une liberté plus complète, plus cette égalité sera réelle, plus elle sera près d'embrasser tout ce qui intéresse véritablement le bonheur des hommes.

#### Annexe 4

#### Publications du Cercle Condorcet de Paris

Le Cercle Condorcet de Paris a eu, dès le départ, une politique de publication de ses travaux, débats et controverses, sous forme de cahiers bleus, jaunes puis autres. Nous ne reprenons pas cette classification qui a perdu sa cohérence.

Ces publications ont pris plusieurs formes, brochures, articles, livres. Avec le temps, d'autres supports ont été utilisés : lettres, site internet.

Nous ne présentons ci-dessous qu'une sélection des publications, représentant la diversité des thèmes, dans le temps. Avec six à huit plénières par an, le nombre de thèmes abordés est très grand. Ils l'ont été parfois plusieurs fois, avec des intervenants différents, ayant des analyses et conclusions différentes. Ceci marque le souci du Cercle de travailler sur les controverses.

Un certain nombre de publications venaient de travaux de Cercles de province. S'ils ne sont pas mentionnés ici, ce n'est pas par discrimination. Mais par simple souci de simplification, une liste exhaustive serait bienvenue, mais demanderait des recherches et des vérifications afin de n'en oublier aucune.

La plupart des publications papiers sont épuisées. Elles peuvent être consultées aux archives nationales (section histoire contemporaine)

On doit noter aussi que le Cercle publiait une lettre, intitulée *la lettre des Cercles*, dont 35 numéros ont paru entre 1988 et 1993. Il contenait principalement des textes du Cercle de Paris, mais aussi de nombreux textes des 43 cercles de province.

Elle a été remplacée à partir de 1995 par une lettre du Cercle Condorcet de Paris, laquelle a connu deux séries successives. La dernière série en est à son Numéro 42 et est accessible sur le site du Cercle.

#### Les débuts

Douze thèses pour l'université, Robert Fossaert et Philippe Lazar, Débats du Cercle Condorcet, octobre 1987.

Démocratie et libéralisme, Guy Raffi et Serge Regourd, Débats du Cercle Condorcet, mai 1988.

Science, éthique, culture et démocratie, Michel Paty et Jean-Pierre Kahane, Débats du Cercle Condorcet, novembre 1988.

Les phénomènes religieux aujourd'hui et la laïcité, Jean Baubérot et Henri Dieuzeide. Débats du Cercle Condorcet, avril 1989

Phénomènes religieux et laïcité en Europe, Jean Baubérot et Henri Dieuzeide. Débats du Cercle Condorcet, 1992.

Bioéthique et démocratie, Bernard Calvino, Thierry Damerval, Stéphane Derouin, Jean-Michel Fuster, Vincent Moisselin et Annick Pascal Le citoyen face aux choix scientifiques et technologiques. Débats du Cercle Condorcet, n° 25, 1992

Citoyen et pouvoir politique,1 et 2, 1993

Actualité de la pensée de Condorcet, Catherine Kintzler et Charles Coutel. n°1, avril 1987

Hommage à Condorcet, Conférence de Robert Badinter et Dominique Julia à la Sorbonne. n°5, mars 1988

Justice et politique, Jean-Paul Jean, Georges Kiejman, Gérard Soulier, Jean-Paul Michel, mars 1988

Rapport Nord-Sud, Edgar Pisani, juin 1989

L'agriculture dans les mutations mondiales, Henri Nallet, octobre 1989

Premiers regards sur le Bicentenaire de la révolution, Jean-Noël Jeanneney, Michel Vovelle, Madeleine Rebérioux n°10, décembre 1989

Rationalité économique et cohésion sociale, André Gorz, mars 1990

Les valeurs fondatrices du droit international, Monique Chemillier-Gendreau, octobre 1991

Les institutions de l'orthodoxie libérale, Susan George n° 18, juin 1992

La Conférence de Rio. Espoirs et enjeux, Débat de mars 1992. Bilan et perspectives, débat du 5 octobre 1992 autour de Jean Chesneaux, Susan George, Stéphane Hessel et Ignacy Sachs, 1992.

#### Les années 90 : la diversité des thèmes

La laïcité à la française, Mémento juridique. Cahiers de la Ligue, 1993. Jean Boussinesq.

Droits formels et droits réels, Atelier de Cherbourg, Débats du Cercle Condorcet, septembre 1990.

Election présidentielle, Contribution au débat : Politique d'abord ; Pour une société nouvelle ; Education et laïcité ; L'Europe de demain et le monde, mars 1995

Laïcité et Islam en France, Rapport d'étape d'une commission de travail avec la Ligue de l'enseignement, novembre 1998

Propriété, citoyenneté et transformation sociale, Journée d'étude du 6/11/98 – Cercle Condorcet de Paris – Espaces Marx

Pour une politique de santé publique, Plénière de janvier 1997, Philippe Lazar – ancien directeur de l'INSERM

L'Entreprise et la citoyenneté, Plénière du 10 avril 1997, Louis Gallois – président de la SNCF

Médias et démocratie, Plénière du 10 février 1997, Roland Cayrol directeur du CSA

# Sur l'Europe

Une certaine idée de l'Europe, Séminaire organisé par le Cercle Condorcet de Paris, le Monde diplomatique et l'Evènement européen sur l'Europe politique, culturelle, social, septembre 1990. Avenir de l'Europe centrale et orientale, Cercles Condorcet de Paris et Budapest, novembre 1995

Quelle Europe demain ? 1ère éd. et 2ème éd. et Rapport de la Commission : « Quelle Europe construire ? », Plénière du 10 mars 1998

Une Europe des hommes dans le monde, Dominique Rousseau, Bernard Wolfer, (éditeurs) (1998) - Cahier Spécial des Cercles Condorcet, août-septembre 1998, 64 p., Articles d'Anne-Cécile Robert, Edgar Morin, Bruno Depresle, Michel-Henry Fabre, Henri

Mendras, Dominique Rousseau, Bernard Wolfer, Jean-Marc Ferry, Maria De Lourdes Pintasilgo.

Fédération européenne : mythe et limites, Réunion plénière de Jean-Marc Ferry, 17 mai 1999

Histoire et sens de la construction européenne Espaces-Marx / Cercle Condorcet de Paris, Colloque des 5 et 6 mai 2000, actes publiés.

## Les années 2000 à aujourd'hui

Depuis le début des années 2000, une part non négligeable de nos travaux et synthèses de plénières ont été publiés dans la lettre du Cercle Condorcet de Paris. Mais certains textes, actes de colloques ou de plénières ont été publiés en brochures.

On retrouve sur le site du Cercle :

Les lettres (42 numéros),

Une partie des textes publiés, la plupart des synthèses des plénières

Depuis quelques années les enregistrements des plénières sont également accessibles sur le site.

Le site: http://cercle-condorcet-de-paris.org

# Quelques brochures récentes

Quelle paix pour le Moyen-Orient ? Conférence au Cercle – 21 juin 2001, Leïla SHAHID – Élie BARNAVI

La France face au capitalisme Actes du colloque du 22 septembre 2001

Quels principes universels pour notre société mondiale en crise ? Jean Chesneaux – Philippe Lazar – François Barré – Robert Bistolfi, 2005, 67 pages

Renouveler la gauche, repenser les fondements, Revue Interclubs, juillet 2008, 213 pages

La loi de1905 : la Séparation Eglises-État Colloque du 22 octobre 2005, avec le soutien de la Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement

Espace public, espace privé, Paris 2008, 64 pages, rapport du groupe de travail, avec des interventions de François Barré, Jean-Michel Belorgey, Robert Bistolfi, etc.

Penser l'après crise, débat octobre 2009, avec Michel Aglietta, François Barré, Christian de Boissieu, Jean-Pierre Pagé et Jacques Sapir

Bioéthique : nouvelles avancées et débat démocratique, avec Philippe Lazar et Jean-Claude Ameisen, Janvier 2010.

# **Cercle Condorcet de Paris**

3, rue Récamier - 75007 Paris http://cercle-condorcet-de-paris.org